

Écouter les forêts pour mieux les protéger

Dossier de rédaction de H2o
September 2024

SONOSYLVA

Lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), le projet SONOSYLVA enregistre les sons de 103 forêts protégées en France. Une première saison d'enregistrement débutée en mars 2024 vient de s'achever en cette fin de mois de septembre. Elle a permis de s'assurer de la validité du dispositif mis en place et sera suivie de deux nouvelles campagnes en 2025 et 2026. Grâce aux techniques innovantes de l'écoacoustique, ce programme à grande échelle doit permettre de dresser le paysage sonore de nos forêts sur le temps long, avec de multiples applications : surveillance de la biodiversité, analyse de la pollution sonore ou encore sensibilisation des citoyens à la préservation du vivant.

La France dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité. Face à l'ampleur des menaces qui pèsent sur la faune, la flore et leurs habitats, mieux comprendre les espèces, les milieux, les services rendus par la biodiversité et les menaces qu'elle subit est essentiel pour protéger le vivant. Porté par l'OFB et le MNHN, SONOSYLVA teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre dans les forêts des espaces protégés de l'Hexagone, grâce aux techniques de l'écoacoustique (une discipline récente des sciences écologiques), avec une ambition affirmée : établir le premier référentiel national de la diversité sonore des forêts françaises. Pour la première année d'enregistrement, entre mars et septembre 2024, des magnétophones autonomes ont été implantés au sein de 103 forêts protégées en France hexagonale et en Corse. Chaque appareil enregistre son environnement sonore pendant une minute toutes les 15 minutes, un jour sur deux. Ce dispositif a l'avantage de permettre une surveillance non-invasive des milieux étudiés. Une deuxième saison d'enregistrements sera mise en œuvre entre mars et septembre 2025, puis une troisième en 2026.

SONOSYLVA